



FEDERATION LUXEMBOURGEOISE
DE TIR AUX ARMES SPORTIVES

✉ 3, route d'Arlon
L-8009 STRASSEN

Luxembourg, le 12 mars 2022

A NOS SOCIÉTÉS - MEMBRES

Abrogation des restrictions Covid19 pour la pratique du sport à partir du 12 mars 2022

Nous sommes heureux de pouvoir porter à votre connaissance que toutes les restrictions sanitaires Covid-19 concernant la pratique du sport, aussi bien à l'intérieur (en salle) qu'à l'extérieur sont abrogées avec effet d'aujourd'hui.

Nous pouvons donc planifier maintenant à nouveau une saison normale.

Merci d'avoir appliqué strictement, tout au long de la pandémie, les restrictions imposées par les lois Covid-19.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour la FLTAS
Claudia Dall'Agnol
Présidente